



Notes de la séance de la Commission d'établissement de C. F. Ramuz

Lundi 11 mars 2019

Aquarium – Entre-Bois

Parents : Mme Déborah **Ogay**, Mme Angèle **Dohh Bill**, M. Yvan **Almirall**, M. Alex **Ladent**, Mme Magdalena **Padalski**

Professionnels : M. Huber **Olivier**, Mme Anna **Gerardi**

Organisations : Mme Séverine **Pedraza**, Mme Nicole **Paillard**

Autorités politiques : Mme Thanh-My **Tran-Nhu**

Excusés/absents : Mme Valentine **Loup**, Mme Anne-France **Gonin**, Mme Katia **Delay Groulx**, M. Olivier **Rime**, M. William **Duque Castrillon**

Invités : Mme Lamour, parent et Présidente de la Commission d'établissement d'Entre-Bois
Mme Heiniger, parent et quart politique de la Commission d'établissement d'Entre-Bois
Mme Thanh-My Tran-Nhu, déléguée au quart politique
Mme Stéphanie Laurent, infirmière scolaire

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la séance du 10 décembre 2018
3. Associations pour des interventions parents-élèves, retours de M. Olivier, Mme Loup et Mme Paillard
4. Visions d'avenir – retour inscriptions pour l'événement du 21 mars 2019
5. Promotion de la CET CFR en vue des départs en 2019 (proposition de la CET EB)
6. Remplacement / élection du Président
7. Divers
 - Autres éventuels sujets ou propositions
8. Date de la prochaine séance de la Commission

La séance débute à 18h30 par un tour de table de présentations pour les nouvelles arrivées, bienvenue du Président.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans remarques.

2. Adoption du PV de la séance du 10 décembre 2018

Le procès-verbal est accepté.



3. Associations pour des interventions parents-élèves, retours de M. Olivier, Mme Loup et Mme Paillard

Monsieur Olivier : éléments déjà entendus. Les éléments qui font participer les parents tournent beaucoup autour de la prévention sur les écrans et également les soirées annuelles avec des conférenciers.

Mme Paillard : Action Innocence ne font plus de soirées pour les parents. Ils ont délégué à Travail Social, association qui fait des soirées autour de la prévention, soirées plutôt pour les parents d'élèves. Informations sur le rôle préventif et l'encadrement à donner à leurs enfants. Accent mis sur les pistes d'actions au quotidien. Durée : 1h plus 30 min. d'échange pour une soirée, et restent à dispo pour les questions plus personnelles de la part des parents. Les mardis et mercredis. Mise à disposition de matériel. Coût d'intervention : 400 CHF tout compris pour une intervention. Une fois une date proposée, envoi d'un devis. Pas de limitation du nombre de participants. Suite en fonction de la décision de la CET.

Nous n'avons pas de « références » sur cette association.

Mme Lamour : EB a déjà fait une soirée d'information sur les écrans il y a environ 2 ans. Pas mal de succès. Cela a suscité des discussions et des échanges entre les parents. Une soirée est en train de se préparer avec l'APEMS sur comment sensibiliser les parents sur les moments de transition (juste avant la sonnerie de début des cours).

Mme Heiniger : les moments de partage ont très bien fonctionné. La problématique est de toucher l'ensemble des parents. Puis comment les garder en lien après ces soirées d'information ? Et/ou comment transmettre une information autrement que par une soirée ?

M. Almirall : Il faut bien réfléchir aux thématiques et analyser la difficulté de soulever un auditoire important. Il demande un tour de table de l'avis des membres de la CET CFR sur les thématiques :

M. Ladent : les questions de genre. Les associations qui présentent la problématique des genres sont plus onéreuses. La problématique des écrans est très intéressante et d'actualité. Les jeunes ne se rendent pas compte de ce qu'il advient de ce qui est publié sur le net.

M. Olivier : les écrans sont un volet abordé lors de la prévention des délits. Même vision que M. Ladent.

Mme Tran-Nhu : lorsque ces problématiques arrivent au tribunal, c'est souvent très/trop tard. C'est un volet et une thématique à ne pas négliger.

M. Almirall : s'adresse aux membres de la CET CFR et demande qui souhaite aller dans ce sens-là (la relation à « l'écran » et ses dangers).

Mme Pedraza : regrette que Mme Loup ne soit pas revenue à la CET pour nous faire le retour de ce qui avait été discuté au début. Sans contrainte de calendrier pour organiser un événement, Mme Pedraza propose d'attendre le retour de Mme Loup.

M. Almirall se propose de contacter Mme Loup pour savoir si elle a avancé et ce qu'elle peut apporter à la CET comme informations. Mme Pedraza se propose de contacter Mme Loup, ok pour M. Almirall.

4. Visions d'avenir – retour inscriptions pour l'événement du 21 mars 2019

Quatre inscriptions de CFR à la manifestation. La CET propose d'attendre s'il y a des retardataires.

M. Almirall sera présent à la soirée et pourra faire un pointage. M. Olivier sera également présent.

Mme Laurent demande un rappel à M. Almirall de ce qu'est cette manifestation. Ce dernier se fait une joie d'expliquer de quoi il s'agit.

Lors de la dernière CET, la question de continuer à participer à la manifestation avait été soulevée. Comme il n'y a pas plus d'inscrits que l'année dernière, la question sera à nouveau discutée lors de la prochaine séance. Cette année, l'information/invitation a été élargie aux 9^{ème}, en espérant avoir plus de participants. Mais le succès reste très mitigé....



Mme Lamour n'a rien vu arriver à la maison. Mme Ogay non plus. M. Almirall, oui. Les élèves concernés ont reçu un flyer en classe de la part des professeurs. Mais il n'y a pas plus de « publicité » qui est faite autour de l'événement.

Mme Paillard relève qu'il y a un apéro après les présentations pour les élèves, les parents et les exposants.

5. Promotion de la CET CFR en vue des départs en 2019 (proposition de la CET EB)

Renouvellement des membres de la CET.

Mme Lamour : la CET EB organise une soirée pour les parents le 8 avril. Elle propose d'y passer une annonce pour voir si des parents de futurs 7^{ème} sont intéressés à rejoindre CFR.

M. Almirall va donner quelques flyers de CFR à Mme Lamour. Il ne voit pas vraiment d'autres alternatives que de passer par la distribution de flyers via l'agenda des élèves (simple, rapide, économique).

M. Olivier : l'Elysée a un autocollant que les élèves collent dans l'agenda. Il indique que (l'établissement) n'a pas les moyens d'envoyer à tous les parents un courrier par la poste.

M. Almirall : propose de glisser un flyer lors du courrier de convocation. Il est répondu que le courrier part durant les vacances scolaires. Donc tard et proche de la journée de présentation du collège (Rouvraie).

Mme Heiniger : indique qu'avant ou pendant les vacances, un courrier risque de passer « aux oubliettes ».

M. Olivier : cette année, pour décharger un peu le secrétariat, l'idée était de passer par la CADEV pour les envois des courriers de convocation.

Mme Pedraza : indique la possibilité de faire de la « pub » lors de la Fête du quartier de Bellevaux. La prochaine Fête aura lieu en septembre. La fête est ouverte à tous, avec la possibilité d'amener une table et des flyers pour promouvoir la CET lors de cet événement. L'idée est très intéressante !

6. Remplacement / élection du Président

(et suite du sujet plus large du renouvellement des membres de la CET)

M. Almirall terminera son mandat de présidence à la fin de l'année scolaire 2019. Il ouvre un appel aux éventuels intéressés pour la reprise du poste de président de la CET. Le poste est ouvert à tous, sauf au quart enseignant.

Mme Padalski serait intéressée mais pour des raisons personnelles elle ne pourra pas se prononcer définitivement avant le mois de juin.

M. Ladent, vice-président : prendrait par défaut la place, si personne ne s'annonce.

Report et décision à la prochaine séance pour la présidence.

Mme Paillard quitte l'Appar't fin avril. Elle quittera donc également la CET. Elle sera plutôt liée aux EP Beaulieu et Prélaz. M. Rime continue sa participation à la CET de C. F. Ramuz.

Pas de candidat-e non plus du côté du Centre de Bellevaux.

Mme Heiniger : le cinéma de Bellevaux avait manifesté un intérêt à s'investir dans les activités du quartier. Elle va demander si quelqu'un est intéressé à venir voir ce que fait la CET.

Mme Lamour s'est informée de savoir si un même parent peut faire partie de deux CET. Pas de réponse claire à ce sujet, si ce n'est de ne pas prendre la place d'autres parents. Mme De Pietro se renseigne. Mme Lamour pourrait être intéressée à participer également à CET CFR.

Mme Paillard trouverait bien que ça puisse être le cas.

M. Almirall demande quelles sont les associations qui sont dans la CET EB ? Il y en a 3 (Mme Lamour).

Mme Pedraza relève que Mme Delay (LaFadak) était intéressée, mais que le jour posait problème. M. Almirall va recontacter Mme Delay, pour voir si elle est toujours intéressée.

M. Almirall va également contacter Mme De Pietro pour avoir la réponse à la question de la double appartenance.



Mme Heiniger trouve intéressante la question du rapprochement des deux CET.
Mme Lamour va communiquer les dates de leurs CET et M. Almirall va transmettre cette information aux membres de la CET CFR au cas où quelqu'un serait intéressé à s'y rendre.

7. Divers

- Date de l'accueil des futurs 7èmes : à fixer, voir si plutôt mercredi ou jeudi (avec préférence pour le jeudi). Les membres de la CET sont sollicités pour aider à l'organisation et représenter la CET lors de la soirée. Tous les membres du projet (sauf Mme Gerardi) auront quitté la CET en août. Il faudra définir la relève pour cet événement lors de la CET de juin.
 - Mme Heiniger demande où en est sa demande pour le parc à vélos. M. Olivier répond que c'est toujours chez « Monsieur Vélo ». La Ville n'est pas fermée à ce projet mais c'est une question de budget. Concrètement, pas de réponse de la Ville sur la date.
 - Mme Heiniger demande ce qu'il en est du Conseil des élèves des 9-10-11. M. Almirall indique qu'il a, depuis que ce sujet est discuté en CET, envoyé par 3x des mails à M. Cots (qui ferait le lien avec le Conseil des élèves) et que toutes ses sollicitations sont restées sans réponses. A la Rouvraie, il va se faire prochainement une réunion entre enseignants. La question y sera à nouveau soulevée...
 - M. Almirall présente et distribue le flyer reçu de la Ville sur « la Caravane des Quartiers », concept d'échanges inter-quartiers. Mme Pedraza s'interroge sur qui chapeaute ce concept à la Ville et rend attentif à se renseigner avant de prendre contact ou solliciter La Yourte. Mme Laurent précise que c'est un gros job que de s'occuper de La Yourte, tant organisationnel qu'en besoins de ressources. Projet hors de portée pour une CET sans appuis externes.
 - Mme Tran-Nhu (quart politique) et Mme Laurent (quart professionnel) reçoivent la bienvenue comme nouvelles membres de la CET de C. F. Ramuz
 - Mme Paillard conclut en remerciant la CET, relève toutes les choses positives qu'elle y a vécues et souhaite une bonne continuation à tout le monde.
- Remerciements de la part de M. Almirall.

8. Date et lieu de la prochaine séance

Lundi 24 juin 2019 – 18h30 – Aquarium EB.

La séance est levée à : 20h00

A. Gerardi
Secrétaire ad intérim

Lausanne, le 11 mars 2019

Lausanne, juillet 2019/SEP+S/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch